RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00488
Numéro SIREN : 415 084 433
Nom ou dénomination : Sienna AM France

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2023 sous le numéro de dépôt 41597

Sienna AM France
Société par actions simplifiée au capital de 3.000.000 euros
Siège social : 58 bis, rue La Boétie 75008 Paris
415 084 433 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre, à 16 heures 30, dans les locaux de la succursale française de la société Sienna Capital Management SA (« **Sienna** ») situés au 18, rue de Courcelles 75008 Paris,

Les membres (les « **Membres** ») du Conseil de surveillance (le « **Conseil de surveillance** ») de la société Sienna AM France (la « **Société** ») se sont réunis sur convocation du Président du Conseil de surveillance de la Société.

Sont présents et ont signé la feuille de présence :
- M. Philippe Renauld, Président du Conseil de surveillance,
- Mme Sophie Chipot Kolosvari, Membre du Conseil de surveillance,
- Mme Aurore van der Werf, Membre du Conseil de surveillance,
- M. Antoine Gendry, Membre du Conseil de surveillance,
- M. Paul de Leusse.

Est absent et excusé :
- M. Hervé Declercq, Membre du Conseil de surveillance,

Assistent également à la réunion du Conseil de surveillance :
- M. Thibault de Saint Priest, président du directoire de la Société,
- M. Nicolas Fourt, directeur général délégué de la Société et membre du directoire de la Société,
- M. Laurent Dubois, directeur général délégué de la Société et membre du directoire de la Société,
- Mme Marianne des Roseaux, directrice générale déléguée de la Société et membre du directoire de la Société,
- M. Cyril Billioud, juriste,
- Mme Françoise Tomczak, responsable juridique de la Société.

M. Philippe Renauld préside la séance en sa qualité de Président du Conseil de surveillance (le « **Président** »).
Le secrétariat de la séance est assuré par M. Cyril Billioud.

La feuille de présence est signée par les membres du Conseil de surveillance présents.

Le Président constate que le quorum requis étant atteint, le Conseil de surveillance peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de surveillance du 20 octobre 2022
2. Point sur l'activité 2022 et atterrissage
3. Présentation des travaux du comité stratégique
4. Présentation du rapprochement avec Ver Capital
5. Approbation du budget 2023, enjeux et perspectives
6. Point sur le seed et levier sur le seed
7. Point sur les synergies avec le groupe Sienna et l'intégration
8. Questions diverses

POINT PRELIMINAIRE

Le Président annonce au Conseil avoir reçu la démission de M. Bernard Delpit et propose que le Conseil coopte M. Paul de Leusse, présent à cette réunion. Il rappelle que cette cooptation sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Le Conseil approuve cette cooptation à l'unanimité

[...]

Le présent extrait du procès-verbal est certifié par le Président et un membre du Conseil de surveillance.

Le Président du Conseil de surveillance
M. Philippe Renauld

Un Membre